

# Les décisions de la commission technique de la Boétie pour les cotisations 2012

CFDT  
NextiraOne

Le 27 septembre  
2011

## INFO CFDT N°44



### Les Délégués Syndicaux

#### CFDT

- Dominique EDET
- Gérard ATTARD
- Claudie BOBET
- Philippe DUBOIS
- Cécile GAUTIER
- Bernard GUYONNAUD
- Didier GUYON
- Laurent PAULY
- Hervé PHILIPPE



La Commission Paritaire Technique du Canton inter-entreprises LA BOÉTIE s'est réunie le 14 septembre 2011.

Voici les principales décisions prises le cas échéant.

#### SantéClair - ( tiers payant- optiques et dentaires )

Le réseau est utilisé, le démarrage est même assez fort selon SantéClair.

C'est pour l'optique que l'utilisation est la plus importante, plus de 1500 dossiers optiques ont traités sur les 5 premiers mois.

Il y a un constat de manque de dentistes, SantéClair souhaite en intégrer davantage, mais eux (les dentistes) ne se bousculent pas au portillon; chacun peut essayer de convaincre le sien.

#### Dépenses de santé des actifs

Sur les 7 premiers mois de l'année, l'évolution des dépenses de santé est 6,90% par rapport à 2010 (elle était prévue à 6,5%).

Le ratio dépenses sur cotisations reste favorable, donc pas d'inquiétude pour le moment si les dépenses ne s'emballent pas d'ici la fin de l'année.

#### Frais de santé: cotisations BMS 2012

Tout le monde en a entendu parler, le gouvernement a décidé de passer la Taxe Spéciale sur les Conventions d'Assurance (TSCA) de 3,5% à 7% des cotisations, et ce dès le dernier trimestre 2011.

La commission a décidé de répercuter l'intégralité de cette augmentation sur l'ensemble de la cotisation (partie proportionnelle et partie fixe) à partir de 2012; le financement de cette taxe pour le quatrième trimestre 2011 sera prise sur les fonds propres.

Au vu des données connues sur les dépenses de santé du canton, la commission a décidé d'augmenter en complément la cotisation de 1,5% sur la seule partie fixe, ce qui correspond à légèrement plus d'un euro.

Ce qui donne concrètement :

- jusqu'à la tranche A (2946€) : 1,12%
- jusqu'à la tranche B (4 x TA) : 2,89% avec un mini de 74,10€

Pour rappel 2011 :

- jusqu'à la tranche A (2946€) : 1,09%
- jusqu'à la tranche B (4 x TA) : 2,80% avec un mini de 70,80€

#### Prévoyance (arrêt de travail, décès)

Pas d'événement connu qui pourrait plomber le compte.

Par contre, la réforme des retraites (les gens en incapacité ou invalidité partent plus tard en retraite) nécessite une majoration de provision de 3M€ à constituer sur les 5 ans à venir.

Compte tenu de la bonne tenue du régime, les cotisations GR1 2012 reste au même niveau que celles de 2011, à savoir:

- jusqu'à la tranche A (2946€) : 0,975%
- jusqu'aux tranches B et C (8 x TA) : 1,69%

#### Retraités

Les contrats retraités supportent l'augmentation prévue par le traité de fusion (CMT + 0,98%), à laquelle s'ajoute la majoration de la TSCA. La Consommation Médicale Totale (CMT) 2010 vient d'être publiée, elle a progressé de 2,3%. Ce qui donne pour les cotisations 2012 :

- BRN** personne seule : **154,50€/trim.** (145,50€ en 2011) + **2,40%** sur retraite AGIRC
- BRN** famille : **303€/trim.** (285€ en 2011) + **2,40%** sur retraite AGIRC
- BRS** personne seule : **247,5€/trim.** (232,50€ en 2011) + **2,40%** sur retraite AGIRC
- BRS** famille : **483€/trim.** (453€ en 2011) + **2,40%** sur retraite AGIRC.

Prochaine réunion de la commission Technique le 30 novembre